

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 octobre 2022

Création par Gérald DARMANIN d'une division d'enquêteurs spécialisés chargée de la maltraitance animale

Entre 2016 et 2021, le nombre d'atteintes aux animaux domestiques a augmenté de 30%, avec 12 000 faits constatés¹ : des mauvais traitements, des sévices graves et des actes de cruauté notamment. Les zones rurales sont majoritairement touchées.

Pour lutter contre ce fléau en pleine expansion, Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, a décidé, pour la première fois dans l'histoire des forces de l'ordre, la création d'une division d'enquêteurs chargée spécifiquement de la maltraitance animale. Composée de 15 policiers et gendarmes spécialisés, cette équipe sera rattachée à l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique.

Contacts presse : Cabinet du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer
Mél : sec1.pressecab@interieur.gouv.fr

¹ Source : <https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/Actualites/Les-atteintes-envers-les-animaux-domestiques-enregistrees-par-la-police-et-la-gendarmerie-depuis-2016-Interstats-Analyse-N-51>